



Genève, le 8 avril 2025  
Aux représentantes et représentants  
des médias

## **Communiqué de presse du département de la cohésion sociale**

### **Genève consulte les personnes proches aidantes pour mieux les soutenir**

**De plus en plus de Genevoises et de Genevois soutiennent un proche en perte d'autonomie, souvent sans reconnaissance officielle. Pour améliorer leur quotidien et développer de nouvelles mesures à leur égard, le canton de Genève lance une vaste consultation via un questionnaire anonyme ouvert à toutes les personnes concernées. La collecte des réponses est ouverte jusqu'à fin juillet 2025.**

Dès aujourd'hui, les personnes vivant à Genève qui soutiennent régulièrement un proche en perte d'autonomie sont invitées à partager leur expérience via un questionnaire en ligne. Avec l'objectif d'adapter au mieux les mesures de soutien, le canton lance cette enquête en s'appuyant notamment sur le Panel des seniors, une plateforme de consultation créée en 2024 par le département de la cohésion sociale (DCS). Rappelons qu'en Suisse, une personne sur quatre est proche aidante, assumant sans statut officiel des tâches essentielles comme les soins, l'accompagnement ou l'aide administrative.

Les personnes proches aidantes peuvent déjà accéder à divers dispositifs d'aide tels qu'une ligne téléphonique directe, des solutions de répit hors ou à domicile, des groupes de paroles, des contenus informatifs, des ateliers de sensibilisation, mais aussi des séjours de vacances, un soutien social et administratif, ainsi qu'une carte d'urgence.

#### **Pour aller plus loin, chaque avis compte**

L'objectif de cette consultation est de connaître d'avantage les situations de proches aidance à Genève, d'évaluer les prestations existantes et d'explorer de nouvelles pistes de soutien. "Il est souvent très complexe d'allier vie personnelle et vie professionnelle en parallèle d'un rôle de proche aidant que l'on n'a pas forcément choisi. Notre objectif est de développer un mode de reconnaissance cantonal adapté aux besoins réels, ce qui implique d'associer les personnes concernées à ce processus", souligne Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé du DCS.

Vous souhaitez participer à l'enquête ou consulter toutes les mesures d'aide disponibles pour les personnes proches aidantes? Rendez-vous sur [procheaidance.ge.ch](https://procheaidance.ge.ch).

*Pour toute information complémentaire: M. Guillaume Renevey, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 67 68, [guillaume.renevey@etat.ge.ch](mailto:guillaume.renevey@etat.ge.ch).*